



Présidence/Cabinet
N°/Réf : Cab/2021-M04

**Lettre de mission de Gregory Mousserion,
Vice-président, personnels Biatss
2020-2024**

Les ressources humaines sont le cœur de la transformation des universités. Les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé (Biatss) sont au cœur de la vie des universités. En accord avec la présidente et le vice-président en charge des ressources humaines et de la politique sociale, le vice-président en charge des personnels Biatss contribue à la stratégie concernant les ressources humaines, qui s'appuie sur une gestion pluriannuelle des emplois, effectifs et compétences, la responsabilité sociale des universités et l'amélioration continue des conditions de travail. L'objectif de sa mission est de contribuer au maintien d'une cohérence forte pour les carrières, le bien-être et la valorisation des parcours professionnels des personnels Biatss de l'université de Poitiers.

Missions. Le vice-président en charge des personnels Biatss a pour mission de favoriser le dialogue social, d'enrichir les actions de qualité de vie au travail et de stimuler l'évolution professionnelle des agents. Il doit veiller à ce que les choix opérés soient équilibrés pour les personnels et bénéficient ainsi à l'établissement dans son ensemble. Il doit contribuer aux lignes directrices de gestion dans une perspective d'amélioration continue du service pour tous les usagers et professionnels, par une gestion globalisée et pluriannuelle des ressources humaines. Il doit accompagner la politique de formation et recherche de l'université en ce qu'elle concerne la répartition, au sein de l'université, les missions et la formation des personnels Biatss. Les différentes actions qu'il doit conduire sont de manière non exhaustive :

Actions politique d'emploi. Il participe en continu au dialogue social (en lien direct avec la présidente et le vice-président en charge des ressources humaines et de la politique sociale) et contribue à la gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et compétences (en lien avec le vice-président en charge des ressources humaines et de la politique sociale). Il contribue également au plan de formation des personnels et participe en lien avec la Direction des ressources humaines et de la relation sociale, à la mise en place des différentes commissions pour l'amélioration des conditions d'avancement notamment celles relatives aux lignes directrices de gestion.

Actions pour la valorisation du travail. Il propose les pistes de revalorisation du régime indemnitaire des personnels Biatss notamment dans le cadre de la LPR et recherche les conditions d'amélioration des rémunérations et les fait appliquer lorsque c'est possible. Il contribue à la politique d'égalité femme-homme et favorise la visibilité de la répartition des responsabilités au sein de l'établissement.

Actions pour les personnels. Il participe à la mise en œuvre du Schéma de la Qualité de Vie au Travail. Il facilite et valorise les interventions des personnels Biatss dans les formations proposées par l'établissement et initie, en lien avec la Direction des ressources humaines et de la relation sociale, une bourse à l'emploi.

Périmètre d'action. Le vice-président en charge des personnels Biatss est rattaché au pôle gouvernance et pilotage de l'équipe présidentielle. Il coordonne ses actions avec celles du vice-président ressources humaines et politique sociale. Il rend régulièrement compte de ses actions. Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe au Comité Technique d'Etablissement puis au Comité Social d'Administration, participe à cellule de veille action pour le travail, participe au Comité du mieux-être.

Il est en lien avec la Direction Générale des Services et plus particulièrement avec la Direction des Ressources Humaines et de la Relation Sociale. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute de sa mission. Elle pourra être mise à jour le cas échéant.

Poitiers, le 1^{er} septembre 2021,
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers